

LYCÉE PROFESSIONNEL RENÉ CASSIN - METZ

Lettre de rentrée — Année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les équipes du lycée professionnel René Cassin se préparent à accueillir votre enfant pour l'année scolaire 2026-2027, qu'il s'agisse d'une entrée dans l'établissement en classe de troisième prépa-métiers, de CAP 1ère année ou de seconde, ou de la poursuite de sa scolarité après une année 2025-2026 passée au sein de notre lycée. La réussite au diplôme et la préparation d'un projet d'avenir, insertion professionnelle ou poursuite d'études, restent notre préoccupation constante.

Dates et modalités de la rentrée

- **Ouverture du lycée** : Mardi 25 août 2026 à partir de 14h00

Rentrée des élèves : mardi 1er septembre 2026, à 8h30, avec un accueil échelonné selon les niveaux de classe.

Date	Niveaux concernés	Horaire	Modalités
Mardi 1er septembre 2026 (matinée)	3ème prépa-métiers, ULIS, UPE2A, CAP 1ère année, secondes Bac pro	8h30	Accueil par les professeurs principaux
Mardi 1er septembre 2026 (après-midi)	3ème prépa-métiers, ULIS, UPE2A, CAP 1ère année, secondes Bac pro	Dès 13h30	Accueil avec l'ensemble des enseignants ; emploi du temps normal
Mercredi 2 septembre 2026	1ère et terminale Bac pro, CAP 2ème année	8h30 – 10h30	Accueil par les professeurs principaux
Mercredi 2 septembre 2026	Toutes les classes	À partir de 10h30	Emploi du temps normal

Accueil des élèves entrants

Un accueil dédié et une visite de l'établissement seront proposés aux élèves entrants (3ème prépa-métiers, CAP 1ère année, secondes) afin de faciliter leur découverte du fonctionnement du lycée.

Pour les élèves déjà scolarisés au lycée René Cassin en 2025-2026 et qui poursuivent leur parcours en 2026-2027, un courrier via Pronote de l'équipe de direction précisera les informations propres à leur classe.

Les conditions d'une scolarité réussie

Afin d'offrir à votre enfant les meilleures conditions d'études et de sécuriser son parcours, nous souhaitons rappeler quelques exigences essentielles, pour lesquelles nous mènerons un travail de fond en lien avec vous :

- **L'assiduité**, dans les cours au lycée comme lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), est essentielle. En cas d'absence, merci de prévenir le service de vie scolaire ; à son retour, l'élève rapporte le billet du carnet de liaison en indiquant le motif.
- **La ponctualité**, attendue au lycée comme en entreprise, fait l'objet d'un rappel à chaque élève lors de l'accueil de rentrée. Les horaires d'ouverture du portillon et de sonnerie figurent dans le règlement intérieur, remis et à signer en début d'année.
- **L'usage du téléphone portable dans tout l'établissement** est strictement interdit, sauf autorisation du professeur dans le cadre d'une activité pédagogique.

Aides à la scolarité

Votre enfant peut bénéficier d'aides à la scolarité ; pour tout renseignement, s'adresser au service de gestion :

- Les bourses, sous condition de ressources, dont les dates limites de dépôt de dossier vous seront communiquées à la rentrée.
- Le fonds social, pouvant être sollicité pour la cantine, le transport ou les fournitures (contacter l'assistant social du lycée).

- L'aide de la Région Grand Est pour le paiement du restaurant scolaire, pour les familles non boursières bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (demande via l'ENT, rubrique ARRS).

Suivre la scolarité de votre enfant

Pour suivre la scolarité de votre enfant et rester informé(e) de l'actualité du lycée, connectez-vous à l'espace numérique de travail **Mon Bureau numérique**, à l'adresse lyc-cassin-metz.monbureaunumerique.fr, avec vos codes Educonnect (valables d'une année sur l'autre ; le secrétariat des élèves peut vous les communiquer si besoin). Vous y trouverez la messagerie de l'établissement, le suivi de la scolarité (absences, notes, cahier de texte) et les actualités du lycée.

Périodes scolaires

- Maintien du découpage en semestres, avec bilans intermédiaires par classe.
- **Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)** : format 6 + 8 + 6 semaines pour les baccalauréats professionnels (sauf terminale Parcours Y : 3 + 3 + 2) ; format 7 + 7 semaines pour les CAP.

Communication aux familles

- Lors des inscriptions, pour les familles des élèves entrants.
- Par courrier Pronote de l'équipe de direction, pour les élèves montants (déjà scolarisés au lycée).
- Par voie de presse et sur la page d'accueil de Mon Bureau Numérique.

Contacts utiles

- Lycée René Cassin : 03 87 31 88 44 - ce.0570124@ac-nancy-metz.fr
- Secrétariat des élèves : 03 87 31 88 24 - secretariatsco.0570124a@ac-nancy-metz.fr
- Service de gestion : 03 87 31 88 31 - ce.gestion.0570124@ac-nancy-metz.fr
- Service de vie scolaire : 03 87 31 88 40 — viescolaire.0570124A@ac-nancy-metz.fr
- Site internet : <https://lyc-cassin-metz.monbureaunumerique.fr/> et <https://lyceecassin.fr/>

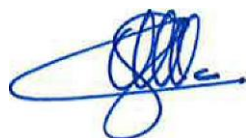
Enfin, les parents d'élèves peuvent être représentés au sein des instances de l'établissement ; les élections des représentants au conseil d'administration seront organisées en octobre 2026, la date précise vous étant communiquée ultérieurement. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de direction.

L'ensemble des équipes du lycée professionnel René Cassin se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à votre enfant, une excellente année scolaire 2026-2027.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La direction du lycée René Cassin

Le Proviseur



Frédéric BOUR

Le Proviseur Adjoint



Bruno FETIVEAU

La S.G.E.



Maud NSINGI

Le DDFPT



Yann QUANDALLE